Procès verbal de la réunion du Conseil d’Administration de la FLERA

Date : 21.12.2021

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Présent** |  |  |
| David AntunesSteve SchiltzJaques WelterManette OlsemIngmar SchumacherFernand Wictor |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

En raison de la propagation de la pandémie liée au COVOD-19, le CA s’est tenu en ligne, via la plateforme de collaboration Zoom.

**Ordre du jour**

1. Approbation du rapport de la réunion précédente
2. Formation
3. AG 2022
4. RDV Coque
5. Vidéo
6. Situation financière, carte VISA, factures impayées, fonds de caisse CoFa
7. Divers, Courrier & e-mails

**1. Approbation du rapport de la séance précédente**

Rapport approuvé, volet AG manquant ajouté

**2. Formation**

Prérequis : formation de 1er secours, casier vierge

Courriel avec vade-mecum pour la formation LUXQF3 a été envoyé aux clubs.

Une journée de présentation et de test pour les futurs candidats aura lieu le 8 janvier 2022 à la Coque.

**3. AG 2022**

IS se renseignera auprès de la commune de Niederanven si la FLERA peut y organiser son AG.

Programme prévisionnel : 16.00 heures, volet officiel, ensuite volet informel.

**4. Entrevue avec les responsables de la Coque**

La FLERA aura une entrevue avec les responsables de la Coque pour débattre de l’organisation du prochain championnat Lead en 2022. Il s’agira de couvrir entre autres les points suivants :

* Remboursement des travaux d’ouvreurs par le DMS à la Coque
* Préparations structurelles pour le prochain championnat (mur, prises, …)

**5. Commissions - vidéo**

Aux dernières nouvelles la vidéo de présentation des activités de la FLERA a été bien reçue et les feedback sont largement positifs.

**6. SitFin**

La FLERA dispose de quelque 37k EUR sur son compte. Des factures impayées restent encore à percevoir. SS fera un rappel aux concerné(e)s. Les factures pour les cotisations annuelles sont à faire (SS, préparer circulaire, fichier Excel pour recensement).

Le compte de la CoFa accuse un solde créditeur de 645EUR pour le moment. Il semble que la dotation de 1.500EUR de 2021 n’ait pas encore été prise en compte. FW a fait un don à la FLERA – ce don ira intégralement dans le fonds CoFa.

Pas de possibilité pour une association d’obtenir une carte VISA préapayée.

Une alternative serait N26, Revolut, etc … TT devrait y ouvrir un compte. La FLERA créditera alors sa carte VISA/Mastercard.

**7. Divers**

Néant

Prochaine réunion : 18 janvier 2022, 18.30, Zoom

Steve SCHILTZ

 Secrétaire général